

PLAN DE COURS

GPL-1001 : Institutions internationales

NRC 85586 | Automne 2018

Mode d'enseignement : Présentiel

Crédit(s) : 3

Présentation des principales institutions internationales ayant une vocation économique, juridique ou encore politique. Présentation des savoir-faire se rapportant au programme en affaires publiques et relations internationales : les ressources de la bibliothèque et d'Internet, les grands journaux et les revues internationales, les règles de présentation des travaux et les exposés oraux.

Plage horaire

Cours en classe

lundi	15h30 à 18h20	DKN-3151	Du 4 sept. 2018 au 14 déc. 2018
-------	---------------	--------------------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=98398>

Coordonnées et disponibilités

Philippe Le Prestre

Enseignant

DKN-4439

philippe.le-prestre@pol.ulaval.ca

Tél. : 418.656.2131 poste 7924

Disponibilités

mardi :

14h00 à 18h00 - [DKN-4439](#) - du 5 sept. 2017 au 11 déc. 2018

Sophie Marineau

Assistante déléguée

sophie.marineau.3@ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

HORAIRE RÉGULIER	
Lundi au jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 21h30	8h00 à 12h00 13h00 à 16h00

HORAIRE DU 25 JUIN AU 6 JUILLET	
Lundi au jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 16h30	8h00 à 12h00 13h00 à 16h00

HORAIRE DU 27 AU 31 AOÛT
Lundi au vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 17h00

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif	4
Formule pédagogique	4
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	5
Évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Examen de mi-session	6
Etude de cas d'une organisation	6
Examen final	7
Participation	8
Barème de conversion	8
Règlements et politiques institutionnels	8
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	9
Plagiat	9
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	9
Matériel didactique	10
Manuel(s) obligatoire(s) et note(s) de cours	10
Spécifications technologiques	10
Bibliographie et annexes	10
Bibliographie	11

Description du cours

Introduction

Présentation des principales institutions internationales ayant une vocation économique, juridique ou encore politique. Présentation des savoir-faire se rapportant au programme en affaires publiques et relations internationales: les ressources de la bibliothèque et d'Internet, les grands journaux et les revues internationales, les règles de présentation des travaux et les exposés oraux.

Objectif

Plus que son descriptif officiel, le titre du cours reflète davantage l'évolution de l'approche de la discipline des Relations Internationales face aux efforts des États et d'autres acteurs internationaux de se doter d'instruments chargés de définir leurs intérêts communs et de les traduire en politiques effectives. Le terme «institutions» reflète cette évolution qui ne s'attache plus uniquement à décrire et à examiner le fonctionnement des organisations internationales traditionnelles. L'objet est plutôt de partir de la notion de gouvernance globale et d'examiner les instruments existants qui visent à la construire. Les institutions internationales, en effet, sont un des moyens de régir les interactions entre états, de minimiser les occasions de conflits, de réconcilier leurs aspirations et celles de leurs sociétés et de définir et poursuivre le bien commun, soit un nouvel ordre mondial . C'est donc autour de ce thème que s'articulera le cours.

Formule pédagogique

Chaque cours (sauf le premier) sera composé de deux parties : une première partie magistrale d'environ 90mn et une seconde d'environ 50mn consacrée à une discussion du thème de la semaine et des lectures.

Les lectures (manuel et, éventuellement, textes supplémentaires et études de cas) devront être faites avant le cours. Je considérerai leur contenu comme acquis et ne les résumerai pas, mais y ferai référence.

ATTENTION! Il n'y aura pas cours aux dates suivantes (ce qui vous permettra de vous consacrer à votre étude de cas):

4 septembre 2018 (fête du travail)

1er octobre (élections provinciales)

8 octobre (Action de grâce)

29 octobre (semaine de lecture)

D'autre part , le cours du 19 novembre sera divisé en deux groupes de discussion en classe, le cours magistral étant, lui, virtuel.

MISES EN GARDE

1. Le travail de session doit être le fruit d'une recherche et d'une réflexion originales ; tout plagiat sera sanctionné conformément aux procédures disciplinaires en vigueur à l'Université Laval. Le document de référence est le *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval*, dont l'article 28 énumère les types d'infractions possibles (vous pouvez télécharger le Règlement à la rubrique « services, administration » et ensuite la rubrique « avis et documents officiels » sur le site de www.ulaval.ca).
2. Les examens se dérouleront en classe, à livre fermé. Aucune consultation physique ou électronique des notes et documents du cours, ou de tout autre source d'information, n'est autorisée (voir article 29 du *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval*).
3. Tout travail subira une pénalité de 20% par demi-journée (ou fraction de demi-journée) de retard. Il n'y aura pas d'exception, même pour des raisons médicales (anticipez les risques).
4. Il n'y aura pas de reprise des examens ou de report de la date de remise du travail écrit pour quelque raison que ce soit, sauf circonstances exceptionnelles justifiées ou si l'université ou le département de science politique l'ordonne officiellement.

5. Vérifiez régulièrement vos courriels et le site du cours qui contiendra, notamment, les textes supplémentaires à lire, les diapositives des cours, des informations supplémentaires et un forum de discussion. Toute information diffusée par courriel ou sur le site ENA du cours sera considérée comme vous ayant été transmise officiellement.

6. Avant de me contacter directement en dehors du cours, je vous invite à vous mettre en rapport au préalable avec l'assistant-e d'enseignement qui, par la suite, décidera éventuellement de la marche à suivre. En revanche, mes heures de bureau vous sont consacrées.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Semaine 1 - Pas de cours (fête du travail)	3 sept. 2018
Semaine 2 - La problématique de la gouvernance globale Organisation du cours; La notion de gouvernance; gouvernance globale, mondiale ou régionale; Pourquoi une quête de gouvernance?	10 sept. 2018
Semaine 3 - Genèse et évolution des institutions internationales Organisations v. institutions ; Types d'institutions; Le problème de la coopération (coopération v. coordination);Les acteurs de l'ordre mondial; Evolution et types d'OIG; L'émergence des régimes	17 sept. 2018
Semaine 4 - En quête d'ordre I : l'ONU Origines (leçons de la SDN; concert des grandes puissances); Ordre v justice; Les alliances; Structure, évolution et défis de l'ONU; L'ONU a-t-elle échoué?	24 sept. 2018
Semaine 5 - Pas de cours (élections provinciales)	1 oct. 2018
Semaine 6 - Pas de cours (Action de Grâce)	8 oct. 2018
Semaine 7 - En quête d'ordre II La sécurité collective; Evolution des opérations du maintien de la paix	15 oct. 2018
Semaine 8 - En quête d'ordre (III) - EXAMEN DE MI-SESSION Suite et fin du cours précédent	22 oct. 2018
Semaine 9 - Pas de cours (semaine de lecture)	29 oct. 2018
Semaine 10 - En quête de prospérité Évolution et instruments de la régulation économique internationale	5 nov. 2018
Semaine 11 - En quête de bien-être Les facteurs d'engagement et leurs traductions institutionnelles; Les acteurs non-onusiens; L'avènement du DD; Tendances de l'aide bilatérale; Les nouveaux ODM	12 nov. 2018
Semaine 12 - En quête de justice Aspects fondamentaux du régime international des droits humains et défis contemporains: Droits individuels, collectifs et nationaux; Réfugiés; Du droit d'ingérence à la responsabilité de protéger.La Commission des droits de la personne de l'ONU ; Cours magistral virtuel; séances de discussion en classe	19 nov. 2018
Semaine 13 - En quête d'équilibre écologique Pourquoi et comment protéger la biosphère? Justice écologique; L'avènement de l'écopolitique mondiale; De l'environnement au développement durable; La réforme de la gouvernance internationale de l'environnement	26 nov. 2018
Semaine 14 - L'essor des organisations régionales et l'évolution du multilatéralisme Organisation régionales de sécurité et de coopération commerciale; Évolution de la coopération régionale; Relations entre OIG régionales et mondiales; Un niveau de gouvernance plus approprié?	3 déc. 2018
Semaine 15 - Les défis qu'affrontent les OIG et les régimes	10 déc. 2018
Semaine 16 - EXAMEN FINAL	17 déc. 2018

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Évaluations

Obligatoires			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen de mi-session	Le 22 oct. 2018 de 16h45 à 18h15	Individuel	25 %
Etude de cas d'une organisation	Dû le 26 oct. 2018 à 18h00	Individuel	25 %
Examen final	Le 17 déc. 2018 de 15h30 à 18h30	Individuel	35 %
Participation	Du 17 sept. 2018 à 17h15 au 10 déc. 2018 à 18h00	Individuel	15 %

L'évaluation s'effectuera sur la base de la participation, de la rédaction d'une fiche sur une organisation que vous aurez choisie (détails en cours), et de deux examens. L'examen de mi-session sera uniquement sous la forme d'un QCM. L'examen final comprendra deux parties: un QCM et une question de réflexion (développement). Les QCM seront développés à partir de toute la matière du cours, des lectures et de votre travail personnel. Le QCM final ne portera que sur la matière vue depuis la mi-session. La question de réflexion pourra faire appel à toute la matière du cours et s'appuiera sur l'organisation sélectionnée depuis le début de la session.

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen de mi-session

Date et lieu : Le 22 oct. 2018 de 16h45 à 18h15 , DKN-3151

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation : DKN-3151

Directives de l'évaluation :

L'examen de mi-session sera uniquement sous la forme d'un QCM développé à partir de toute la matière du cours (cours magistraux, manuel, lectures supplémentaires, études de cas présentées sur le site).

Matériel autorisé : Aucun

Etude de cas d'une organisation

Date de remise : 26 oct. 2018 à 18h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation : philippe.le-prestre@pol.ulaval.ca

Directives de l'évaluation :

Dès la 1re semaine, chacun-e choisira une organisation internationale dont il/elle sera responsable. Une même organisation ne peut-être sélectionnée plus de trois fois. Vous devrez (i) recueillir des informations de base sur l'organisation, (ii) suivre ses actions et les développements qui l'affectent, et

(iii) réfléchir sur les défis qu'elle affronte. Cette responsabilité se concrétisera à travers (i) la remise d'une fiche de synthèse, (ii) la participation aux discussions et (iii) la réponse à la question de réflexion de l'examen final.

Directives de rédaction de la fiche de synthèse:



Il s'agit de présenter des informations de base sur l'organisation dont vous êtes responsable, en suivant le plan ci-dessous. A soumettre sous forme d'un fichier Word envoyé à philippe.le-prestre@pol.ulaval.ca; interligne : 1,5 ; police Times Roman 11 ou 12 ; longueur: 2500 mots maximum (hors figures, tableaux, bibliographie et annexes).

1. Date de création
2. Identification de son dirigeant (nom, genre, nationalité)
3. Statut (notamment: jouit-elle de la personnalité juridique internationale?)
4. Objectifs tels que définis dans son acte constitutif et aujourd'hui
5. Composition (membership)? Évolution. Aspect particulier éventuel.
6. Structure et gouvernance (incluant le système de prise de décision); évolution
7. Budget : montant et évolution depuis 1990 ou sa création (insérer un graphique); quels sont les dix plus gros contributeurs et à quelle hauteur?
8. Quelles autres organisations principales sont actives dans ses principaux domaines de responsabilité?
9. Bibliographie de base (au moins 10 références, hors publications de l'organisation)

Autres aspects importants :

- Utilisez des sources primaires autant que possible;
- Citez vos sources en détail;
- Vos informations doivent être à jour;
- Lorsque c'est possible, présentez des informations quantitatives précises et utilisez des graphiques ou des schémas (ex. évolution des budgets; complexes, etc.);
- Même s'il s'agit d'une fiche et non d'un essai construit, veillez à corriger votre orthographe et à minimiser les fautes de français.

Fichiers à consulter :

 [guidetravaux2005.pdf](#) (169,32 Ko, déposé le 31 juil. 2018)
 [Conseils de rédaction.docx](#) (17,74 Ko, déposé le 31 juil. 2018)

Examen final

Date et lieu : Le 17 déc. 2018 de 15h30 à 18h30 , DKN-3151

Mode de travail : Individuel

Pondération : 35 %

Remise de l'évaluation : DKN- 3151

Directives de l'évaluation :

L'examen final comprendra deux parties: un QCM (environ 40 questions) et une question de réflexion ou de développement. Le QCM, développé à partir de toute la matière du cours, ne portera que sur ce qui aura été vu depuis l'examen de mi-session. La question de réflexion pourra faire appel à toute la matière du cours et portera sur l'organisation que vous aurez sélectionnée depuis le début de la session.

Matériel autorisé : Aucun

Participation

Titre du forum :	Participation aux groupes de discussion
Période de contribution :	Du 17 sept. 2018 à 17h15 au 10 déc. 2018 à 18h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;

B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Manuel(s) obligatoire(s) et note(s) de cours



International Organizations: The Politics and Processes of Global Governance (3e édition)

Auteur : Karns, Margaret P. & Mingst, Karen

Éditeur : Lynne Rienner (Boulder , 2015)

Vous avez la responsabilité de vous procurer le manuel (disponible chez Zone et électroniquement) ainsi que les textes constituant le programme obligatoire de lectures de chaque séance. La plupart des articles sont téléchargeables depuis le site de la bibliothèque; d'autres textes seront disponibles sur ENA, notamment des études de cas qui font partie intégrale du cours. Les chapitres pertinents du manuel, ainsi que les articles ou autres documents de chaque séance, devront être lus avant le cours.

Le manuel, dense et fort complet, correspond parfaitement à l'approche retenue ici. Il va bien au-delà d'autres ouvrages existants en français et constitue à la fois une référence et une ouverture à l'analyse institutionnelle des relations internationales. Les séances de discussion prévues sont notamment destinées à en éclairer la compréhension et à vous aider à en tirer les bénéfices attendus.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

- Autesserre, S., 2014, *Peaceland: Conflict Resolution and the Everyday Politics of International Intervention*. New York: Cambridge University Press
- Badie, B. and G. Devin, dir., 2007, *Le multilatéralisme: nouvelles formes de l'action internationale*, Paris, La Découverte.
- Barnett, M. N. and M. Finnemore, 2004, *Rules for the World: International Organizations in Global Politics*, Ithaca, NY, Cornell University Press.
- Devin, G., 2016, *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin, 2e éd.
- Diehl, P., 2001, *The Politics of Global Governance: International Organizations in an Interdependent World*, Lynn Reiner
- Guehenno, J.-M., 2015, *The Fog of Peace: A Memoir of International Peacekeeping in the 21st Century*. Washington, DC, Brookings Institution
- Keohane, R. O., 1984, *After Hegemony: Cooperation and Discord in the World Political Economy*, Princeton, Princeton University Press.
- Koppell, J. G. S., 2010, *World Rule: Accountability, Legitimacy, and the Design of Global Governance*. Chicago, University of Chicago Press
- Mehdi, R., 2007, *Institutions européennes*. Paris, Hachette.
- Muldoon, J. P. jr. et al., dir., 2011, *The New Dynamics of Multilateralism: Diplomacy, International Organizations, and Global Governance*, Boulder, CO, Westview Press.
- Oberthür, S. and O. S. Stokke (2011). *Managing Institutional Complexity: Regime Interplay and Global Environmental Change*, MIT Press.
- Pekkanen, S. M., dir., 2016, *Asian Designs: Governance in the Contemporary World Order*, Ithaca, NY, Cornell University Press.
- Ruggie, J. G., 1998, *Constructing the world polity. Essays on international institutionalization*, London and New York, Routledge.
- Weiss, T. G. et R. Wilkinson, dir., 2013, *International Organization and Global Governance*, Abingdon (UK), Routledge.